

Spécialité : Chirurgien-dentiste

Facturer en mode dégradé

Rédigé en février 2024

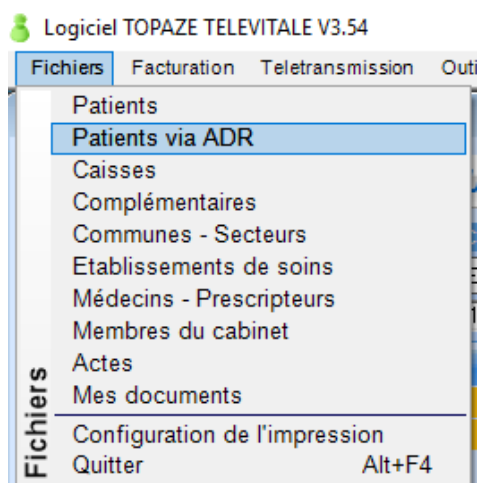
SOFIA DEVELOPPEMENT

SAS au capital de 32 836 540 Euros
Siège social : 6, villa Ballu 75009 Paris
852 414 689 RCS Paris

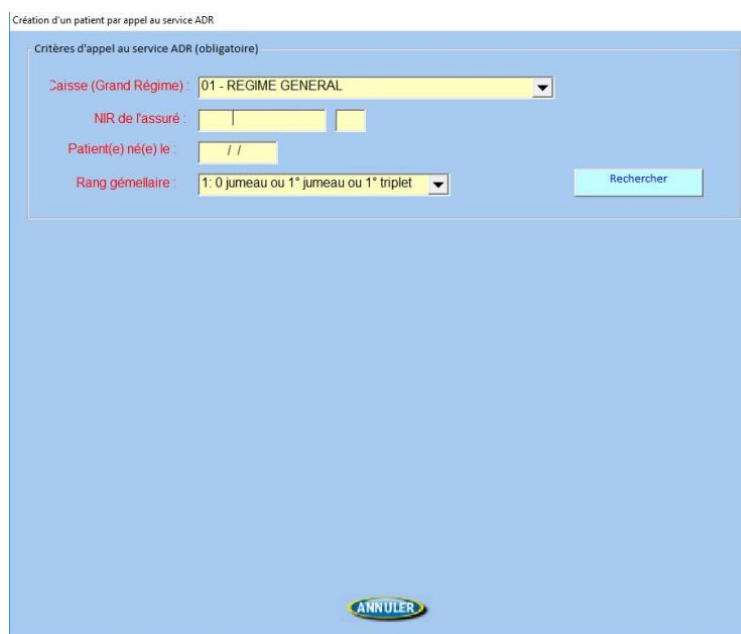
Il existe un mode de facturation qui permet de réaliser une feuille de soins électronique sans utiliser la carte vitale de votre patient, c'est le mode dégradé.

Au préalable, assurez vous que le patient est présent dans la liste de vos patients.
Si c'est un nouveau patient, nous vous recommandons d'utiliser le service ADRI (**A**cquisition des **D**roits **I**ntégrés) pour la création du patient

Pour créer un patient via l'ADRI, aller sur « Fichiers – Patients via ADR » ou sur l'icône



La fenêtre suivante apparait :

A screenshot of the 'Création d'un patient par appel au service ADR' window. The window title is 'Création d'un patient par appel au service ADR'. Below the title, it says 'Critères d'appel au service ADR (obligatoire)'. There are four input fields: 'Caisse (Grand Régime):' with a dropdown menu showing '01 - REGIME GENERAL'; 'NIR de l'assuré:' with a text box containing '1'; 'Patient(e) né(e) le:' with a date field containing '1 / 1'; and 'Rang gémellaire:' with a dropdown menu showing '1: 0 jumeau ou 1° jumeau ou 1° triplet'. There is a 'Rechercher' button on the right and an 'ANNULER' button at the bottom.

Vous devez renseigner **obligatoirement** :

- Le Numéro d'Inscription au Répertoire (*NIR*) du patient. Généralement, on l'appelle « numéro de Sécurité sociale ».
- Sa date de naissance.
- Son rang de gémellaire (Il s'agit de l'ordre de naissance de votre patient, en général c'est le chiffre 1, sauf s'il s'agit d'un jumeau).

Création d'un patient par appel au service ADR

Critères d'appel au service ADR (obligatoire)

Caisse (Grand Régime) : 01 - REGIME GENERAL

NIR de l'assuré : 2 55 06 99 999 999 34

Patient(e) né(e) le : 15/06/1955

Rang gémellaire : 1: 0 jumeau ou 1^{er} jumeau ou 1^{er} triplet

Rechercher

ANNULER

Puis cliquer sur « Rechercher »

Lorsque le patient est trouvé sur dans la base de données de la caisse, cliquez sur « Créer une fiche patient »

Création d'un patient par appel au service ADR

Critères d'appel au service ADR (obligatoire)

Caisse (Grand Régime) : 01 - REGIME GENERAL

NIR de l'assuré : 2 55 06 99 999 999 34

Patient(e) né(e) le : 15/06/1955 63 ans

Rang gémellaire : 1: 0 jumeau ou 1^{er} jumeau ou 1^{er} triplet

Rechercher

Résultat de la recherche sur le service ADR

Nom usuel du patient : DESMAUX

Nom de famille : DESMAUX

Prénom du patient : NATHALIE

NIR certifié du patient : 2 55 06 99 999 999 34

NIR de l'assuré : 2 55 06 99 999 999 34

Date/Rang de naissance : 15/06/1955 1: 0 jumeau ou 1^{er} jumeau ou 1^{er} triplet

Voir détails ADR

Créer une fiche patient

ANNULER

Le détail du patient apparait...

Détails sur le patient DESMAUX NATHALIE - n°13

Assuré Adresses Complémentaire Bloc-Notes Alarmes Ordonnances Courriers Divers Factures Documents

Etat civil

Civilité : Sexe F Né le : 19/6 /15 0

Nom : DESMAUX Rang Gémellaire : 1: 0 jumeau ou 1° jumeau c

Nom de jeune fille : Qualité : Assuré

Prénom : NATHALIE N° de dossier :

Assuré

Caisse : 01 349 9881 Choisir Indéterminée N° Immatriculation : 2 55 06 99 999 999 34

TEST - Flux CNAMTS CNDA / CPAM 349 - centre 9881

Coordonnées

Adresse :

515 AV GEORGES FRECHE

Localité : 34170 CASTELNAU LE LEZ

Tél1 : Tél2 : Secteur :

Email : Porte :

Distance A.R. cabinet

Kms plaine

Kms montagne

Kms spéciaux

Plan

Itinéraire

Imprimer

OK ANNULER

...et vous pouvez accéder aux codes d'exonérations en cours dans l'onglet divers.

Détails sur le patient DESMAUX NATHALIE - n°13

Assuré Adresses Complémentaire Bloc-Notes Alarmes Ordonnances Courriers Divers Factures Documents

Administratif

Compte

N° immatriculation individuel certifié 2 55 06 99 999 999 34

INS

Autre

En sommeil

Exerce une activité

Vulnérable

Créé le 16/11/18

Médical

Taille en m. :

Poids en kg :

Groupe sanguin

Nb d'enfant

Lecteur portable

Date lecture des droits : 16/11/2018

Assurance :

Date événement :

Accident droit commun N° AT

Exonérations

Début	Fin	Code	Libellé
17/11/2018	01/07/1900	00100	Pas d'exonération (0)
01/08/2018	16/11/2018	20100	Affection Longue Durée (4) ou Pas d'exonération (0)
01/01/1900	31/07/2018	00100	Pas d'exonération (0)

TP caisse autorisé

Du 17/11/2017 Au 16/11/2018

Médecin traitant

Informations sur le contrat

Date adhésion: 00/00/0000

Médecins ...

Retirer

La carte Vitale ou ADR indique que le patient N'A PAS DECLARE de médecin traitant

OK ANNULER

Attention, ces informations ne sont valables que 24 heures.

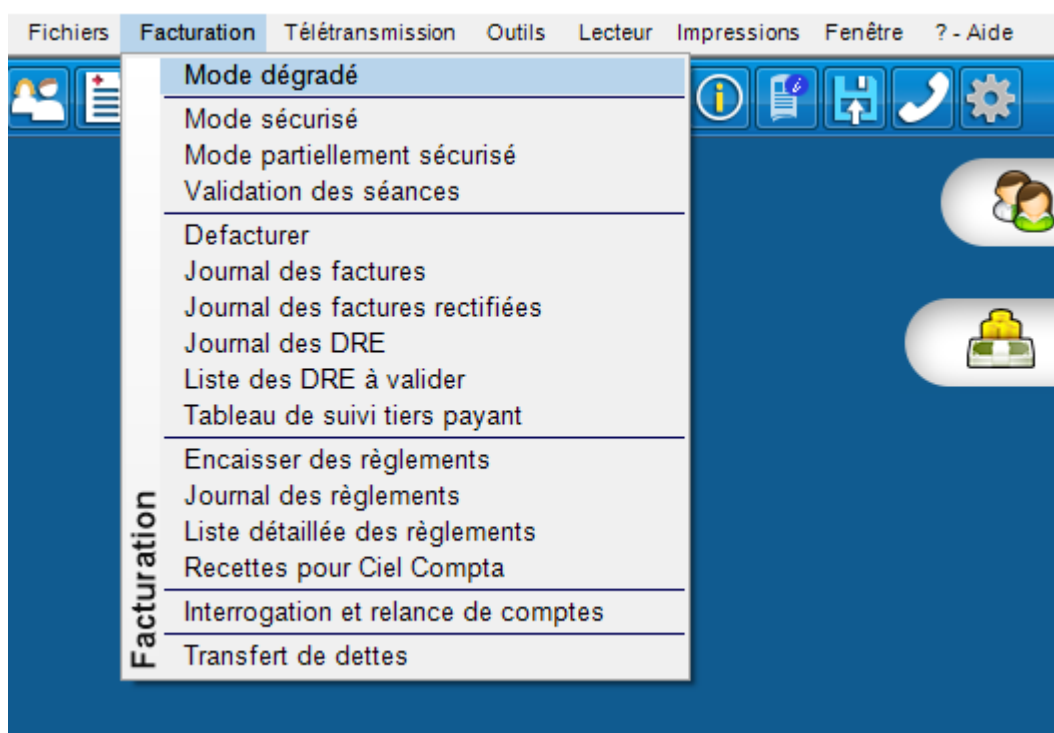
Dans l'exemple ci-dessus, l'Adri a été utilisé le 16/11/2018, les droits ne seront plus valables le 17/11/2018.

Cependant vous pouvez de nouveau consulter le service Adri pour récupérer les droits à jour dès le lendemain.

Cliquez sur « OK » pour enregistrer votre nouveau patient.

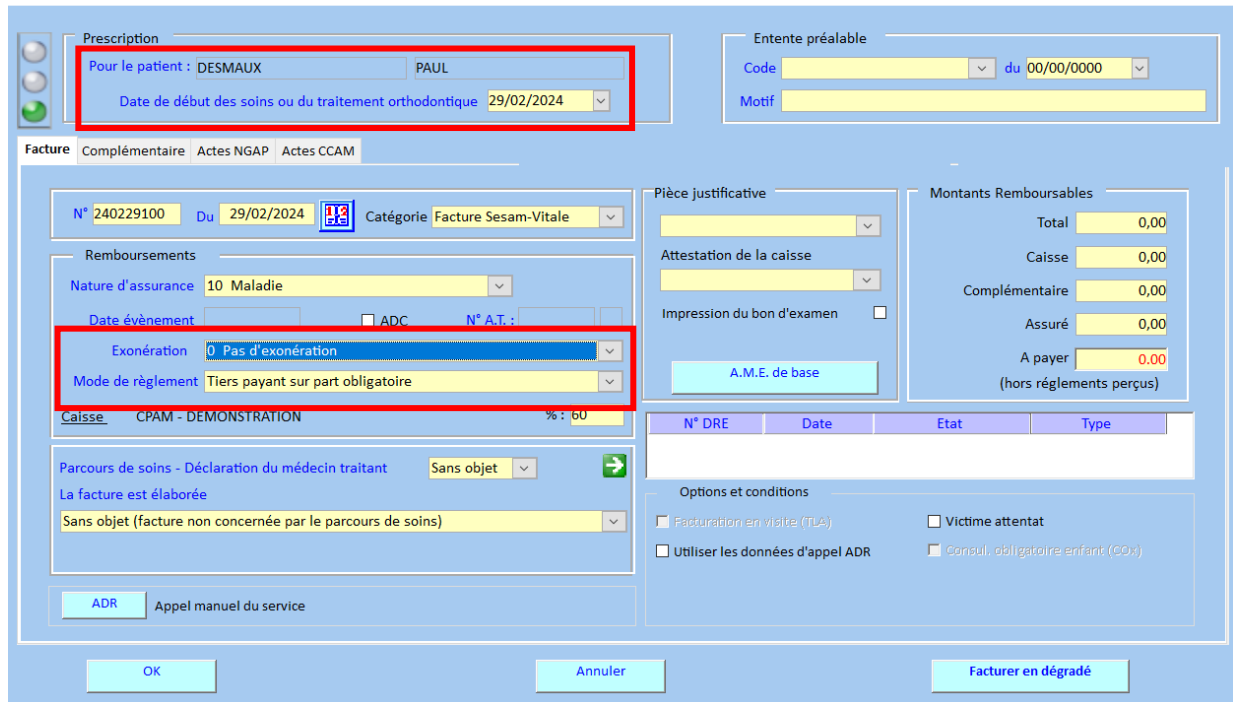
Le patient est créé via l'ADRI, ou était déjà dans votre base de données, vous pouvez utiliser le mode dégradé.

Cliquez sur le menu « facturation – Mode dégradé »



- Sélectionnez le patient dans votre liste
- Indiquez la date du début des soins du traitement
- Choisissez le code d'exonération
- Choisissez le mode de règlement (tiers payant ou non)

Facture : DENTISTE RPPS0034427 GERALDINE [Mode dégradé]



Prescription

Pour le patient : DESMAUX PAUL

Date de début des soins ou du traitement orthodontique 29/02/2024

Entente préalable

Code du 00/00/0000

Motif

Facture Complémentaire Actes NGAP Actes CCAM

N° 240229100 Du 29/02/2024 Catégorie Facture Sesam-Vitale

Remboursements

Nature d'assurance 10 Maladie

Date événement ADC N° A.T. :

Exonération 0 Pas d'exonération

Mode de règlement Tiers payant sur part obligatoire

Caisse CPAM - DEMONSTRATION % : 60

Parcours de soins - Déclaration du médecin traitant Sans objet

La facture est élaborée

Sans objet (facture non concernée par le parcours de soins)

ADR Appel manuel du service

Pièce justificative

Attestation de la caisse

Impression du bon d'examen

A.M.E. de base

Montants Remboursables

Total	0,00
Caisse	0,00
Complémentaire	0,00
Assuré	0,00
A payer (hors règlements perçus)	0,00

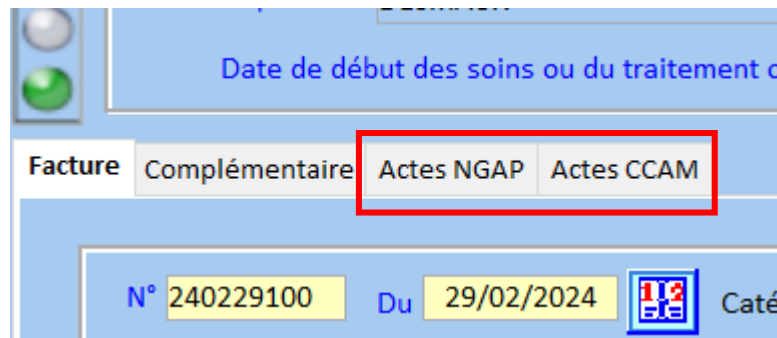
Options et conditions

Facturation en visite (TLA) Victime attentat

Utiliser les données d'appel ADR Consul. obligatoire enfant (COX)

OK Annuler Facturer en dégradé

Puis cliquez sur l'onglet Actes NGAP (ou CCAM selon la spécialité)



Date de début des soins ou du traitement

Facture Complémentaire Actes NGAP Actes CCAM

N° 240229100 Du 29/02/2024 Caté

Nous vous conseillons d'utiliser vos modèles pour saisir les actes

Facture : DENTISTE RPPS0034427 GERALDINE (Mode dégradé)

Prescription
 Pour le patient : DESMAUX PAUL
 Date de début des soins ou du traitement orthodontique 29/02/2024

Entente préalable
 Code du 00/00/0000
 Motif

Facture Complémentaire Actes NGAP Actes CCAM

N°	Jour	Date des actes	Dom	Dent	Qté	Désignation				Montant de l'acte	Dépas- sement	Qualif. Dépense	I.D.	IK				TOTAL
						Acte	Coef	Maj	Demi					EP	P	M	S	
1	Jeu	29/02/2024			1	CSD	1,00				23,00							23,00

ACTES
 Ajouter
 Supprimer
 Créer modèle
Utiliser modèle
 Agenda ...


OK Annuler **Facturer en dégradé**

Puis cliquez sur « Facturer en dégradé »

Actes NGAP Actes CCAM

Dom	Dent	Qté	Désignation				Montant de l'acte	Dépas- sement	Qualif. Dépense	I.D.	IK				TOTAL
			Acte	Coef	Maj	Demi					EP	P	M	S	
		1	CSD												23,00

Information


 Veuillez insérer les feuilles de soins dans votre imprimante puis, cliquer sur OK.

OK Annuler

Utiliser vos feuilles cerfa pour imprimer la feuille de soins.

La FSE se trouve maintenant en position de télétransmission. La procédure est la même qu'en mode sécurisé.

teletransmission au 29/02/2024

1. FSE à sécuriser 2. DRE à sécuriser 3. FSE à transmettre 4. DRE à transmettre 5. Fichiers à transmettre

N° Facture	Dégradé	TP	Patient	Caisse	Date facture	Montant	Caisse	Mutuelle	Assuré	Exécutant
240229100	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DESMALUX PAUL	CPAM - DEMONSTRATION	29/02/2024	23,00	13,80	0,00	9,20	DENTISTE RPP50034427 GERALDINE

A savoir, Les délais de paiements sont identiques en mode sécurisé ou dégradé.